



Pietro Perrino  
Secrétaire général

PAR COURRIEL

Montréal, le 20 mars 2019

[REDACTED]

**Objet : Votre demande d'accès à l'information  
N/D 032 142 000 / 2018-2019-040**

[REDACTED]

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le 25 février dernier par courriel et comme formulée, vous désirez obtenir :

- *tous documents concernant les plaintes reçues à la SQDC concernant les emplacements de points de vente (existant ou inexistant: par exemple des plaintes concernant l'absence de point de vente dans une ville). Cette demande exclue les renseignements personnels de l'auteur de la plainte. Mais je souhaite avoir accès à la nature de la plainte et le détail des problèmes soulignés.*

Nous sommes en mesure de vous confirmer qu'au moment de votre demande, la SQDC comptabilise un total de seize (16) plaintes relatives à l'emplacement de ses points de vente, soit, plus précisément, treize (13) plaintes liées à l'absence de point de vente dans certaines régions du Québec et trois (3) plaintes liées au choix d'emplacement de certains points de vente.

Recevez, [REDACTED] l'expression de nos sentiments distingués.

Responsable de l'accès à l'information,

[REDACTED]

PP/ib  
Pièce jointe

